Portrait

Père Jean-Paul Bowécé Haba et le droit canonique : une formation ouverte sur le monde !

Une formation est avant tout l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, faire des rencontres inattendues, d'apprendre sur soi-même, les autres et le monde. Diplômé en 2019, le Père Jean-Paul Bowécé Haba nous livre son parcours au sein de la licence canonique en droit canonique.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Les Alumni témoignent



Que retenez-vous de ces années d'études à l'Institut Catholique de Paris ?

Inscrit pour la première fois à l'Institut Catholique de Paris en septembre 2016, j'y ai passé trois années comme étudiant à la faculté de Droit canonique en licence droit canonique.

Ces années ont été pour moi une période de grandes découvertes pleines de richesses dont le droit canonique - le droit applicable à l'Eglise - dans toutes ses dimensions. Loin d'être un univers clos, l'ICP offre un cadre d'une grande ouverture tel que nous le trouvons dans sa devise: « l'esprit grand ouvert sur le monde ». Ainsi, l'ICP a pour vocation d'aider les étudiants à ouvrir et développer leur intelligence, leurs recherches scientifiques, à toutes les sciences, cultures et civilisations du monde.

Le droit canonique, une formation à horizons multiples ?

« L'esprit grand ouvert sur le monde» je l'ai notamment perçu lors des cours reçus qui étaient bien élaborés, enseignés par les professeurs. J'ai apprécié pouvoir entrecroiser, le droit canonique avec les autres droits mais aussi avec des disciplines variées telles que la philosophie, la sociologie, la psychanalyse, la théologie ou encore la liturgie.

Le droit canonique est un véritable carrefour où toutes les sciences se croisent, se rencontrent, se complètent dans le but de faire émerger la vérité et la justice qui rendent libres les hommes. Je suis heureux d'avoir été initié à cet art, au point que je puisse dire comme l'Apôtre Paul : "*malheur à moi si je ne découvrais pas cet art qui s'applique en corrélation avec la charité et la miséricorde puisque la finalité du droit canonique est le* salus amimarum", le Salut des âmes (c.1752). Cette formation permet aux canonistes de trouver l'équilibre entre les sciences juridiques, les valeurs humaines, sociétales, culturelles et religieuses.

Ces études m'ont donné la capacité d'analyser, d'apprécier, d'évaluer les actes que posent les hommes dans leur relation avec leurs semblables, leur environnement, la société dans laquelle ils vivent. J'ai pu aussi développer un esprit critique mais aussi une capacité d'inventer, de proposer de nouvelles solutions. J'ai compris que le canoniste est un homme qui cherche des idées novatrices à travers ses questionnements ou ses interrogations. Il est l'homme du progrès, du développement durable. Par le respect et l'application correcte des normes, il est un véritable constructeur d'un monde meilleur où il fait bon vivre : les hommes vivent en harmonie, en paix et dans la cohésion. Cette vie de cohésion je l'ai expérimentée à l'ICP avec mes amis français, italiens, chinois, colombiens, indiens et africains.

La faculté de Droit Canonique organise chaque année un voyage d' études pour mieux comprendre le monde et ses enseignements. Que vous ont-ils inspiré ?

Les voyages d'études ont été l'application concrète des enseignements reçus en classe puisqu'ils m'ont permis de toucher du doigt le vécu réel des différentes normes qui régissent les Etats et leurs institutions ainsi que les relations diplomatiques qui existent entre eux. En effet, les trois voyages effectués à Monaco, aux Emirats Arabes-Unis et la ville éternelle de Rome m'ont personnellement aidé à rencontrer les praticiens du droit mais m'ont permis aussi de partager leur méthode, leur procédure. J'ai compris comment l'application correcte des normes ont amené ces pays à se développer et à être des pays de droit. Ces voyages ont mené la réflexion sur la manière dont les connaissances apprises grâce au droit canonique pouvaient s'appliquer et s'articuler avec les normes des pays visités. Je suis convaincu que les normes religieuses ecclésiales et islamiques sont au cœur de la vérité et de la justice, mais également au cœur du développement durable.

Inspiré de ces expériences, je rêve désormais de voir les pays africains et particulièrement mon cher pays la Guinée imiter ces modèles de développement dont l'organisation est insufflée par les normes religieuses.

Que faites-vous aujourd'hui ?

C'est bien outillé que je suis rentré en Guinée pour exercer mes nouvelles fonctions de curé de la Paroisse Sainte Thérèse de Nyéan et de vice-chancelier du Diocèse de N'Zérékoré. Cette mission m'amène à rédiger les actes juridiques de mon évêque ainsi que les dossiers de mariage. Je donne également des formations aux fidèles chrétiens du Diocèse et aux séminaristes en tant

que Directeur spirituel du moyen séminaire de Samoé. Toutes ces fonctions m'offrent l'opportunité de partager mes connaissances acquisses à l'Institut Catholique de Paris. Fier d'avoir été formé sur ce campus, j'encourage les futurs étudiants à ne pas hésiter et se diriger dans cette voie.

Que Dieu bénisse l'Institut Catholique de Paris, tout le personnel et les professeurs qui donnent le meilleur d'eux-mêmes aux étudiants.

Abbé Bowé-cé Jean Paul HABA

Publié le 24 avril 2020 – Mis à jour le 20 novembre 2023

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags